

Contes fantastiques du Jura bernois

Autor(en): **Surdez, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Volkskunde : Korrespondenzblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde**

Band (Jahr): **17 (1927)**

Heft 7-9

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1004947>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Seit der letzten öffentlichen Knabenkilbi sind Änderungen eingetreten. Der Tanzplatz bei der Dorfmatte wurde von der Knabenschaft letztes Jahr aufgegeben, bezw. die Servitut des Benützungswerts sei vom Besitzer gegen eine Entschädigung von 30 Fr. an die Berechtigten losgekauft worden; die Tanzscheune samt angebauter Wohnung mußte vor zwei Jahren bis auf den Grund abgerissen werden und ist nicht mehr aufgebaut worden. Für den verlorenen Festplatz bei der Dorfmatte fanden die Knaben Ersatz beim Schulhaus, indem die Gemeinde ihnen den dortigen Turnplatz zur Abhaltung der öffentlichen Kilbifeier offerierte. Trotzdem scheinen durch die eingetretenen Änderungen die ersten Nägel für den Sarg der Willmerger Knabenschaftskilbi bereits geschmiedet zu sein. Freilich wird damit den Knaben und ihren Mädels die Möglichkeit nicht entzogen, an künftigen Kirchweihsonntagen gemeinsam über den Tanzboden zu walzen oder sogar später zu üblicher Zeit als Hochzeitspärchen vor den Traualtar zu treten, wie angeblich schon so manches im Protokoll der Ehilbigesellschaft zu Willmergen eingetragene Mitglied und dessen ungenannte „Holde“ oder Angehörige der „Dorfschönsten“ getan.

Contes fantastiques du Jura bernois

recueillis et traduits librement du patois par J. SURDEZ (Epiquerez).

1. La «haute chasse».

En se réveillant un samedi la nuit la fille d'une veuve ne trouva plus sa mère à côté d'elle.

Elle sauta hors du lit et se mit à la fenêtre. Il lui sembla voir au milieu de la forêt vers le grand chêne une flamme qui montait parfois jusqu'à la cime. Il y avait une lueur au ciel comme quand «il brûle». Elle se vêtit vite, détacha le chien et sortit. Elle n'était pas au milieu du verger qu'elle vit une troupe de gens à califourchon sur des manches de balais qui traversaient les airs. C'était la «haute chasse». Elle reconnut la servante de la cure, le sacristain, le marguillier, l'huissier et bien d'autres. Il lui parut qu'un balai s'arrêtait sur la cheminée de la maison et qu'une femme s'y engouffrait.

Elle courut vite au lit: sa mère y était couchée bien convenablement qui ronflait comme une souche. En se recouchant tout doucement à côté d'elle, elle tremblait comme

de la gélatine. Sa mère empestait le soufre et criait en rêvant: «Laisse-moi, Gribouille, laisse-moi» . . .

Le lendemain elle ne parla de rien à sa mère qui n'osa plus jamais la regarder dans les yeux. (Ocourt.)

2. *Les dragons (vouivres).*

Lors même qu'il y en a qui prétendent que les vouivres ne sont que des étoiles filantes, mon grand-père en a vu. «Cela va comme la poudre», disait-il. Elles vont comme un éclair; elles ne se montrent guère que la nuit. Elles éclairent avec une lumière comme il n'y a pas de lampes. On en voit parfois sur les épicéas qui tordent la tête «d'un côté d'un autre».

Le diamant provient des vouivres qui le portent serré dans un sachet au cou. Elles vont quérir les diamants au Paradis terrestre dans les îles Lofoden. Elles seules peuvent y aborder.

Une fois que mon grand-père s'en revenait du Boéchet, une vouivre s'en vint devant lui jusqu'au Cerneux-Vernier; avec son diamant elle éclairait comme en beau plein jour.

Le lendemain mon grand-père vit qu'elle avait creusé un sillon dans la terre gelée, comme un sillon de charrue.

(Cerneux-Godat.)

3. *La vouivre ou dragon.*

Une fois qu'une femme des Enfers s'en revenait de Saignelégier elle perdit un cordeau à lessive au milieu du village de la Bosse à la tombée de la nuit. Le maire de la Bosse qui le trouva le premier le prit pour une vouivre; à la Bosse on ne fait jamais la lessive, on ne s'y sert pas de cordeau à lessive; on ne s'y lave pas non plus, parce que ce sont les porcs qui se lavent (les gens sales). Il alla sonner le tocsin à la chapelle; les gens s'assemblèrent et se sauvèrent dans la forêt. Quand ils virent la femme des Enfers qui avait rebroussé chemin pour venir rechercher le cordeau qu'ils prenaient pour une vouivre, ils la prirent pour une sorcière.

Depuis lors quand elle passait à la Bosse ils s'engouffraient vite dans leurs cuisines et faisaient toujours le signe de la croix. Il n'y a pas longtemps qu'ils osent passer auprès de l'étang des Enfers où ils croyaient que la vouivre de la sorcière se tenait.

(Les Enfers.)

4. *Le dragon.*

Dans le temps il y avait près du Boéchet une vouivre qui allait toujours boire à une source toutes les nuits. Avant d'entrer dans le puits elle laissait toujours dehors son diamant. Le vieux Tire-Lire se dit: «Il faut que je t'y prenne une fois sa pierre (précieuse)». Il s'enferme dans un tonneau hérissé extérieurement de gros clous. Lorsque la vouivre fut dans le puits il tendit la main par un portillon (ouverture) et prit la pierre (précieuse).

La vouivre se saigna en s'enroulant autour du tonneau pour tenter d'y entrer.

Jamais on n'a vu une pierre de diamant couper le verre comme celle-là.

Mais une nuit qu'il avait laissé la fenêtre du «poille» ouverte, une autre vouivre vint la lui reprendre sur l'établi.

Il sauta vite hors du lit et eut encore le temps de voir le bout de la queue fourchue d'une espèce de grand serpent.

(Les Bois)

5. *Le loup-garou.*

Il y avait une fois à Noirmont un loup-garou qui «se tenait» dans les broussailles au-dessus de Noirmont. Il prenait pour les manger les petits enfants que leurs mères ne gardaient pas assez bien.

Un soir que le châtelain était au tir à l'affût il tira un coup d'arbalète sur la bête qui roula au fond d'un creux qu'on nomme encore le Creux-au-loup ou Crauloup. Il trancha une patte au loup, mais pendant qu'il l'introduisait rapidement dans sa gibecière, le loup se sauva dans les rochers.

Lorsqu'il fut au château la châtelaine était au lit, une main bandée. «Un brigand m'a tranché une main ce soir», dit-elle au châtelain. Il regarda dans sa carnassière: il s'y trouvait une main de femme, la main de sa femme, avec ses belles bagues en or. «Il lui fut bien forcé» d'avouer que c'était elle qui mangeait les petits enfants. «Je comprends maintenant que tu n'avais jamais faim à table, loup-garou que tu es, mais comme tu es mon épouse le bourreau ne te touchera pas». Et puis, malgré ses cris, il la précipita lui-même dans le vide du haut des rochers. (Noirmont.)

6. *La roche au brochet.*

Au temps des forges de Bellefontaine il y avait une si belle ouvrière que tous les hommes de la ville en étaient amoureux. Mais elle savait qu'elle était belle et se moquait de tous les galants. Elle disait à qui voulait l'entendre qu'elle ne «marierait» qu'un roi lors même que ce ne serait que le roi des poissons.

Elle «allait sur vingt ans» un soir d'automne qu'elle rentrait des forges à St-Ursanne. Tout à coup elle se sentit attirer vers le Doubs comme un oiseau par un crapaud ou un serpent.

Depuis la grande roche du Doubs il lui semblait qu'on lui criait: «Voici ton galant, ton époux, voici le roi des poissons». Elle entra dans l'eau sans se mouiller. Lorsqu'elle fut au milieu du Doubs elle entendit murmurer: «Viens vers ton galant, ton époux, vers le roi des poissons». Et voilà qu'elle vit partir de dessous la roche un brochet aussi long et aussi gros qu'un épicéa ébranché. La peur la prit, elle voulut retourner sur la rive. Des bateliers avaient déjà sauté dans une barque pour aller la sauver. C'était trop tard. Le grand brochet sauta, la happa à une cuisse et la tira au fond de l'eau sous la roche. C'est depuis lors «qu'on ne dit plus» à cette roche que la roche au Brochet. (Ocourt.)

7. *La petite chaise au coucou.*

En montant d'Ocourt à Graittery on trouve une sorte de chaise en pierre qu'on appelle la «sellette» au coucou.

Les enfants croient encore que c'est là que se perche le coucou pour chanter au printemps.

Mais jadis on entendait chanter le coucou la nuit. Les filles qui étaient éveillées à cette heure-là et qui l'entendaient se sentaient attirées hors du lit; elles sortaient par la fenêtre en chemise, allaient vers le coucou... Poulettes elles étaient pour aller, poules elles étaient pour revenir. L'enfant qu'elles avaient plus tard chantait le coucou en «tombant» au monde.

Le prêtre de la chapelle de sur la Bosse se «donna en garde» (s'avisa) que le diable était par là-dessous. Il se cacha la première nuit du printemps derrière un buisson de chèvre-feuille (bois-la-chèvre). Aussitôt qu'il entendit chanter le coucou il fit le signe de la croix et jeta de l'eau bénite sur la petite chaise au coucou.

Il entendit pousser un grand cri et courut «en bas» la route. Le lendemain (le) matin, le vieux Guillecrapaud, qui passait pour être un sorcier, fut trouvé pendu à la «ticlette» de sa porte. Depuis lors on n'entendit plus jamais le coucou la nuit sur la «sellette».

8. *La chasse aux sangliers.*

Jadis (dans le temps) on n'allait pas à la chasse aux sangliers comme de nos jours (maintenant); il n'y avait ni traque, ni «traqueurs» (rabatteurs). Un des plus vieux du village qui chantait bien se cachait avec les chasseurs à l'arbalète derrière les buissons où l'on savait, d'après les empreintes (les pas), que des sangliers se tenaient. Il commençait à chanter lentement comme si c'eût été les vêpres:

«Viens sanglier, viens sanglier,
Au logis nous n'avons plus un liard
Pour nous acheter ni pain, ni chair,
Laisse-toi un peu approcher,
Nous voulons souper de ta chair;
Viens sanglier, viens sanglier!»

Il n'allait pas longtemps qu'on entendait remuer dans les broussailles. Bientôt un sanglier, le mâle, tendait le museau avec ses deux grandes dents; le vieillard chantait toujours; bientôt la laie se montrait, puis les marcassins; le vieillard ne cessait pas de chanter.

Quand ils étaient assez près, les chasseurs tiraient sur le verrat, sur la laie — quand les petits étaient déjà «grandellets» — sur les marcassins jamais.

Si l'on avait (tué) une bête ou deux par troupe et par chasse on était satisfait, on n'en demandait pas plus pour la journée. (Ocourt.)

9. *Le sentier au Porc.*

Dans le temps, les gens n'osaient plus descendre la nuit par le sentier à Biaufond. Il y avait toujours un porc aussi gros qu'un âne qui s'y promenait, qui vous poursuivait, qui «vous grognait» à faire peur.

On croyait que c'était le fantôme d'un fermier de la Vanne qui avait jeté jadis du haut des roches un marchand de porcs de Morteau. Les chiens d'un chasseur des Bois le poursuivirent une nuit jusqu'au-dessus du Passage et l'étranglèrent sous une roche à laquelle on dit encore la «Roche au

Cochon». Le fermier du Dos d'Ane dit que c'était un de ses porcs qui se sauvait toujours la nuit, mais nul ne voulut le croire parce qu'il était honnête à sa façon et que lorsqu'il partait d'un maison sans y dérober quelque chose il lui semblait qu'il y laissait quelque chose. Depuis lors on ne revit plus jamais de fantôme dans le sentier de Biaufond que l'on nomme de nos jours le sentier au Cochon.

(Cerneux-Godat.)

Il panico.

Piccola festa popolare di Origlio (Ticino) dal Dr. W. KELLER (Basilea).

Il panico è una pianta alta circa un metro che produce una pannocchia della grossezza di una canna da bastone e lunga circa 20 cm. I granellini vengono dati al pollame e servono anche per preparare una minestra eccellente («panigada» ticinese). La pianta matura in ottobre e ha un colore giallo dorato.

Quando le pannocchie sono ben secche, vengono distese sul pavimento di una camera, della quale si sono levati tutti i mobili. Un gruppo di ragazzi e ragazze, al suono di un organetto a fiato, danzano sulle pannocchie per farne uscire i granellini. Terminato il ballo, la massaia distribuisce, a ciascuno, castagne arrostiti in abbondanza, con un bicchiere di dolce vino nostranello.

Questo ballo si fa dopo cena, durante la serata, danzano in giro dandosi la mano, o ballano a coppie accompagnando col canto l'organetto. Si gettano anche per terra per celia, e siccome è soffice, non si fanno male. Si benda gli occhi ad un ragazzo o ad una ragazza, che si colloca in mezzo al circolo. Questo cerca di toccare colla mano uno od una compagna di quelli che girano intorno dandosi la mano. Poi tutti fanno silenzio e la «mosca cieca» deve riconoscere tastando, il compagno o la compagna, che ha preso. Se la «mosca cieca» indovina chi è questi, diventa alla sua volta «mosca cieca», ed il giuoco continua così finchè si stancano.